



abandon de domicile et remise des clefs

Par **cerise2005**, le **10/08/2011** à **15:34**

Bonjour

Mon mari a quitté le domicile depuis le 11 juillet 2011.

Il m'a rendu les clefs de lui meme.

Et maintenant il veut faire venir un huissier pour faire ouvrir la porte par un serrurier.

Alors que je lui ai dis qu'il pouvait venir chercher des affaires en ma presence.

Mais actuellement je suis absente de chez moi et il me menace pour l'huissier.

En plus il demande à mes enfants qui ne sont pas les siens, de donner leur clefs pour rentrer dans la maison.

Que dois je faire.

Je suis ok pour qu'il vienne quant je suis à la maison.

Peut il faire sauter les serrures avec l'huissier.

J'ai fais une main courante aupres de la gendarmerie.

Merci de me repondre